

la sedition (Conspiration pour tuer Champlain) dont une pour notre chirurgien Bonnerme."

Plus tard on mentionne comme premier médecin à l'Hôtel-Dieu de Québec Robert Gisfrard, noble homme, seigneur de Beauport, méd. du Roy et Conseiller de Sa Majesté à Québec. Puis Jean Madry, médecin pratiquant de la corporation des chirurgiens barbiers de Paris. Son permis de pratiquer au pays se lit comme suit : (*Commission de Maître Barbier Chirurgien, émise à Paris le 2 avril 1658 par Frs. Barnouin, premier chirurgien du Roy en faveur de Jean Madry, domicilié à Québec*)—(édits et ordonnances 111 p. 12). On lui conféra de plus le pouvoir de nommer des députés dans la profession et il fut assermenté comme premier écnevin de Québec le 10 oct. 1663 (édits et ordonnances 11 p. 6-10.)

Ce Jean de Madry est bien pour nous un ancêtre authentique mais il ne faudrait pas conclure du fait qu'il vint ici revêtu de pleins pouvoirs en médecine, que les chirurgiens barbiers en monopolisèrent alors l'exercice. J.-Bte de Mosny signaït bien Lieutenant du premier barbier chirurgien du Roy, mais rien ne dit qu'il fut lui-même chirurgien barbier. Quand aux autres noms de médecins mentionnés dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, Thimothée Roussel, Michel Sarrazin, Michel Berthier et autres ils signaient médecins ou maîtres chirurgiens.

Les chirurgiens barbiers constituaient une classe intermédiaire entre le médecin et le chirurgien. Les grandes découvertes du 10ème et 18ème siècle élargirent les horizons de la médecine générale et ces chirurgiens de seconde classe redevinrent ce qu'ils auraient dû être dès le début ; de simples infirmiers.

Les chirurgiens virent donc cesser avec plaisir cette union hybride qui les discrédaient aux yeux du public. Des malins diront peut-être que l'atavisme est cause que les chirurgiens rasant encore aujourd'hui, mais glissons, n'appuyons pas. Il est permis